



Proces verbal de saisie attribution de loyers

Par **vanesmehi**, le **04/06/2008** à **13:39**

Bonjour j'ai reçu la visite d'un huissier de justice qui ma remis un document a l'en contre de mon propriétaire un proces verbal de saisie attribution de loyers. Il me dit que si je continue de lui versée le loyer que je m'oppose a des poursuites et que sa serai a moi de payé. Sur le document ses inscrit "ordonnance d'injonction de payer exécutoire rendue par Monsieur le président du tribunal d'instince. que doit- je faire merci

Par **superve**, le **25/07/2008** à **13:20**

Bonjour

Tout est indiqué dans l'acte mais en clair...

VOUS DEVEZ PAYER VOTRE LOYER A L HUISSIER

Votre propriétaire a une dette qu'il refuse de payer.
L'huissier saisit donc les loyers que perçoit votre propriétaire.

PS : n'oubliez pas de demander une quittance à l'huissier...

Bien cordialement.